



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

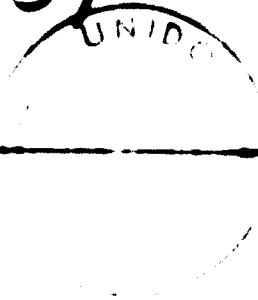
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

E4839



Centre
NATIONAL
DE RECHERCHES
ET D'ETUDES
SCIENTIFIQUES
ET INDUSTRIELLES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Rapport final

INSTITUT MEXICAIN DE L'EMBALLAGE ET

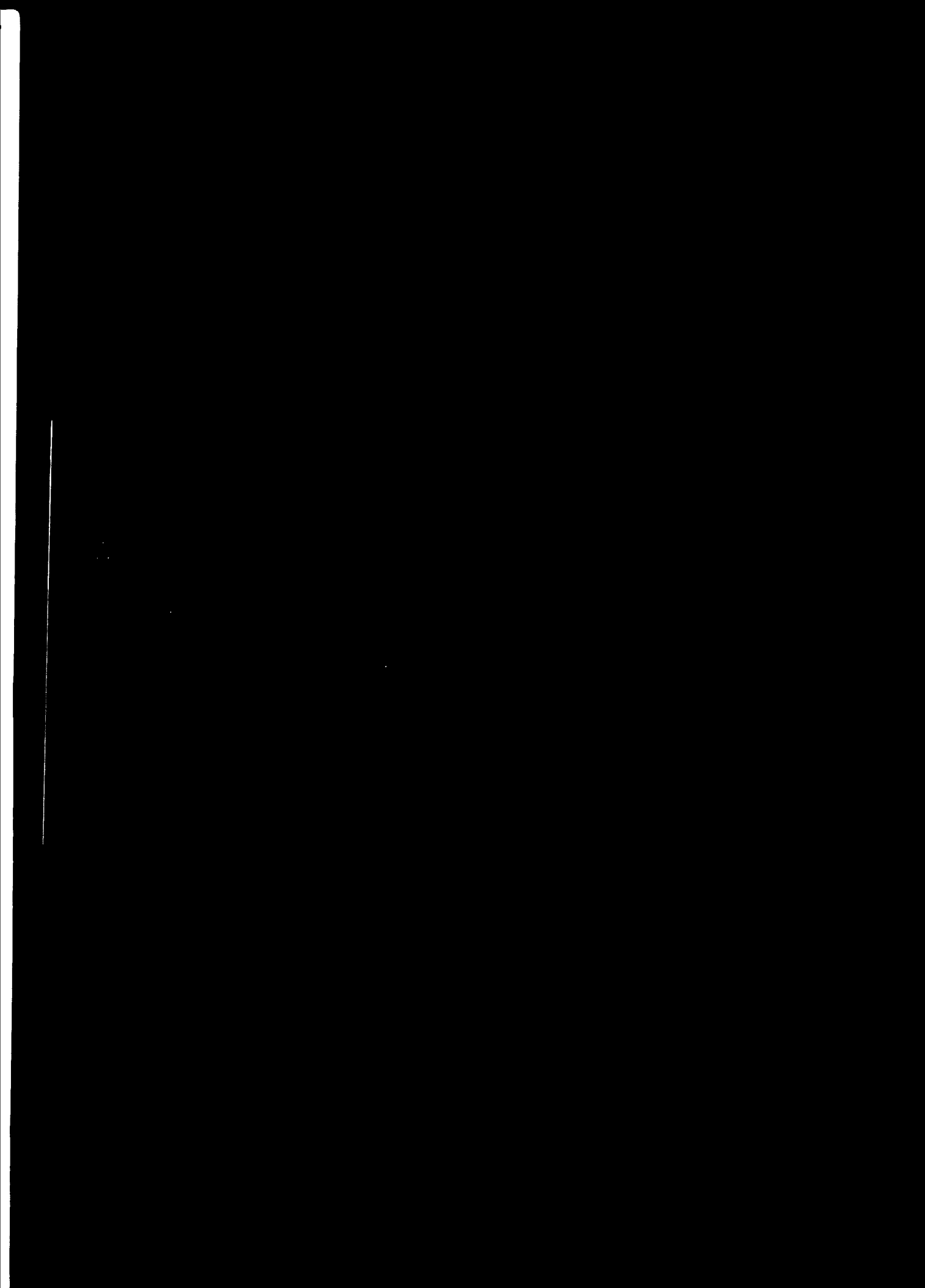
DU CONDITIONNEMENT

par

Dr. Luis SICRE

Directeur de l'Institut

Madrid, marzo 1973



LENN

- I. Introduction**
- II. Conclusions**
- III. Recommendations**
- IV. Circonstances économiques du Maroc qui favorisent le projet**
- V. Identification des besoins**
- VI. Formulation du projet**
- VII. Description des activités à développer**
- VIII. Structure possible de l'Institut et Services**
- IX. Documentation de base**
- X. Formulation du projet d'une usine pilote**

I. INTRODUCTION

- 1.1. Cette mission qui a été réalisée en faisant suite à celle de M. SOLTAN au MAROC, juin-juillet 1970 (Rapport final daté du 24 août 1970) avait un but très concret : "la faisabilité de la création de l'INSTITUT MAROCAIN DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT. Cette mission n'était donc pas exploratrice.
- 1.2. Le rapport final de M. SOLTAN qui a été pris particulièrement en considération au moment de la rédaction du projet établi par la mission. En conséquence, son rapport doit être considéré comme l'introduction de ce rapport.
- 1.3. L'O.C.E. conscient des problèmes de contrôle des produits et de leurs emballages, a dans son sein, un service de normalisation qui ne dispose pour le contrôle des emballages d'aucun moyen matériel direct, ce qui fait que le contrôle des produits emballés destinés à l'exportation n'est pas aussi efficace qu'il serait souhaitable. D'où la nécessité de la création d'un INSTITUT DE L'EMBALLAGE au sein de l'O.C.E., lequel pourrait, en même temps, développer autres activités, (voir : Formulation du projet).
- 1.4. Toute la conception de l'activité développée par l'Institut de l'Emballage projetée et son laboratoire, se base sur le fait que les exportations marocaines s'effectuent par voie maritime et aérienne, d'où la nécessité d'étudier tous les problèmes de contamination, palétisations, maintenance mécanique, atmosphère saline, altitudes, pressions, etc.

II. CONCLUSIONS

A la suite des contacts établis pendant la mission par l'expert de l'ONUDI avec l'Office de Commercialisation et d'Exportation (O.C.E.), des réunions qui ont eu lieu au Ministère de l'Industrie et du Commerce à Rabat, des contacts pris avec les exportateurs, les industriels fabricants d'emballages et les utilisateurs, qui ont été perfectionnées à l'occasion des réunions de travail qui ont eu lieu les 29 mai et 1er juin 1972 à l'O.C.E. et d'après les études que la mission a réalisées sur la documentation réunie, on est à même d'établir les conclusions suivantes :

2.1. Il a été constaté que le développement de l'économie marocaine pour son accroissement doit se concentrer sur l'exportation, fortement promue et protégée par le Gouvernement; de plus, cela est nécessaire, car la capacité d'absorption du marché intérieur est faible, en tenant compte de la population (approximativement 16 millions d'habitants) et de son pouvoir d'achat (Revenu national annuel par habitant approximativement 1.000 DHS); (5,02 DHS = 1 \$). Ceci implique la nécessité de développer une série d'activités aboutissant à l'application des techniques modernes de l'emballage et du conditionnement, sans lesquelles on ne peut imaginer une exportation triomphante dans les marchés internationaux très compétitifs.

2.2. Toutes les autorités visitées et particulièrement l'interlocuteur officiel désigné par l'ONUDI à la mission, c'est-à-dire, l'O.C.E., ont manifesté que pour aboutir à ces résultats il faudra créer un Institut de l'Emballage.

Ce point de vue officiel a été renforcé par l'accord des industriels fabricants, des exportateurs, des utilisateurs et des associations professionnelles du secteur, lesquels dans les réunions qui ont eu lieu les 29 mai et 1er juin 1972, ont manifesté leur accord unanime sur le principe de la création dudit Institut.

A ces effets, une Commission de gestion créée au sein de l'O.C.E. qui maintient d'ores et déjà les contacts avec l'CEUDI, pour réaliser toutes les procédures jusqu'à la constitution de l'Institut Marocain de l'Emballage en fonction du projet formulé ci-joint.

- 2.3. Les services à fournir pour cet Institut ont été considérés et concrétisés dans le paragraphe VII du rapport provisoire, déjà envoyé à l'CEUDI.

- Résumé :

- 2.3.1. - Information et documentation
- 2.3.2. - Recrutement
- 2.3.3. - Services consultatifs (Assistance technique)
- 2.3.4. - Pratique technique-commerciale
- 2.3.5. - Analyse des besoins et normalisation du matériel et manufactures d'emballage (1ère phase)
- 2.3.6. - Recherches (2ème phase)
- 2.3.7. - Publications
- 2.3.8. - Expositions
- 2.3.9. - Etudes monographiques sectorielles et particulières
- 2.3.10. - Recherches visuelles et marketing
- 2.3.11. - Administrative

Ce programme d'activités et sa structure fonctionnelle a été approuvé en principe par l'O.C.E., fabricants et

utilisateurs d'emballages; il est en accord avec le projet élaboré par la mission, lequel a été aussi approuvé en principe.

- 2.4. Les activités de l'Institut seront développées lorsque le Gouvernement Marocain aura donné un accord favorable au projet, et une fois que l'ONUDI aura réalisé toute la coopération technico-financière prévue dans le projet. Donc, pour le moment, la gestion initiale pour constituer cet Institut reste entre les mains de l'O.C.E. qui consultera chaque fois que le besoin se fera sentir les entreprises et les associations présentes ou non lors des deux réunions mentionnées. (Paragraphe 2.2.).

Logiquement, le développement et l'application de l'assistance technico-financière de l'ONUDI sera réalisé en coopération avec le Gouvernement Marocain qui finalement décidera quelle sera l'entité officielle, l'organisme ou les organismes qui prendra (ont) en charge la constitution juridique finale de l'Institut. Ces relations commençant déjà au sein de l'O.C.E. Il sera décidé, une fois que la collaboration de l'ONUDI sera terminée, sous quelle forme et quantité sera la participation des entreprises privées dans les activités de l'Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement (I.M.E.C.).

- 2.5. Dans l'élaboration du projet on a fixé des objectifs vastes mais pratiques afin d'évaluer les apports respectifs du Gouvernement Marocain et de l'ONUDI, l'expert a tenu compte des circonstances suivantes :

- A) - Au Maroc, il n'existe aucun Laboratoire Officiel pouvant s'attacher à ce projet, dont l'investissement pour l'équipement de contrôles s'évaluant alors en dollars US - 110.000.

- B) - La formation des cadres marocains prévue à ce programme devient indispensable étant donné l'absence de spécialistes soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé.

Dans le secteur privé, les spécialistes existants travaillent déjà pour les industries d'emballage marocain, mais ils sont peu nombreux. Bien que certaines inquiétudes sur le plan technique ont été détectées on a pu apprécier sur le plan général une situation apathique; d'où la nécessité d'investir 17.000 US\$ sur trois ans pour la formation d'un personnel minimum, qui pourrait agir dans l'avenir comme une cellule génératrice de formation.

D'ailleurs, l'assistance technique des experts de l'OSUDI pendant trois ans se monte à 147.500 US\$.

- C) - Heureusement, toute l'action projetée peut se visualiser dans le cadre du plan quinquennal MAROCAIN 1974/1978, sans tenir compte d'autres sources que le Gouvernement peut mettre à la disposition de ce projet un montant égal à celui investi par l'OSUDI.

- D) - La réalisation du projet promouvra le développement de ce secteur industriel et de plus, servira à l'augmentation des exportations.

2.6. Les autorités marocaines de l'O.C.E. ont accepté que l'I.N.E.C. soit sans but lucratif mais aussi sans vocation de perte d'où la nécessité que l'Institut soit financé dans la mesure du possible par la vente de ses services soit au secteur public, soit au secteur privé, en accord avec un prototype de contrat de service élaboré par la mission pendant son séjour au MAROC.

2.7. Pour la formation du personnel, veuillez vous reporter au projet élaboré.

III. RECOMMANDATIONS

- 3.1. - Que l'ONUDI, après étude du projet rédigé par la mission donne son accord.
- 3.2. - Que le Gouvernement Marocain décide la constitution d'un Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement, subordonné à l'O.C.E. pour promouvoir et perfectionner la qualité des emballages et conditionnements destinés à conditionner les produits exportables.
- 3.3. - Que la mission recommande de formuler aux autorités marocaines une invitation dans le but de donner toutes les facilités possibles à l'installation d'une exposition permanente des matériaux, fabrications et machines d'emballages sous régime d'importation temporaire qui permettra d'informer le marché qui en pleine connaissance de causes pourra résoudre les problèmes d'approvisionnement en particulier pour tout ce qui concerne les machines d'emballage qui pourront être étudiées ou examinées en plein fonctionnement dans le cadre de cette exposition.
- 3.4. - La mission recommande d'inviter les autorités marocaines à prendre des contacts avec les Instituts d'emballages et les organisations et fédérations internationales du secteur afin de commencer un travail systématique de compilation, de données, d'informations et d'acquiescer les textes, les revues et les cours les plus intéressants qui pourront être utilisés comme matériel initial de travail du groupe qui aura assumé la responsabilité exécutive de coopérer au développement du projet.
- 3.5. - L'expert recommande que l'Institut de l'Emballage et du Conditionnement à constituer au Maroc, comme conséquence de cette mission, n'entreprene pas la prestation de services,

ni réaliser des activités de divulgation technique ou de promotion, sans avant :

- a) avoir formé une présélection soignée des cadres de direction et exécution dudit Institut, c'est-à-dire, du personnel directeur et exécutif,
- b) avoir eu une expérience suffisante et obtenu ou réuni une documentation au niveau international, le personnel exécutif et directif, afin d'éviter de prendre des décisions concernant la forme d'actuer qui pourrait impliquer des fracos initiaux, ce qui définitivement au lieu de faire avancer le projet, le ferait retarder. C'est-à-dire, actuer une fois le projet définitif approuvé, au niveau du Gouvernement Marocain et de l'ONUDI.

3.6. - Egalement on recommande que toute actuation future soit maintenue dans le cadre de coopération établie entre le Gouvernement Marocain et l'ONUDI.

3.7. - L'expert considère important de sensibiliser au maximum les pouvoirs publics marocains concernés par les problèmes d'emballage et de conditionnements (exportations, commerce intérieur, santé publique, industries, douanes, transport, assurances forces armées) pour permettre à ces autorités de s'identifier avec les problèmes de l'emballage, moyennant un enseignement intensif qui permettra au pouvoir public de considérer les problèmes de l'emballage en pleine connaissance de cause.

3.8. - L'expert considère important que le personnel marocain soit formé sans délai auprès des Instituts ou Ecoles d'Emballage des pays étrangers en participant de préférence au cours de formation en usine et aux séminaires internationaux organisés par l'ONUDI.

3.9. - L'expert considère très important d'appuyer toutes initiatives qui pourront être prises par le Gouvernement Marocain pour

la réalisation d'un Congrès National ou international de l'Emballage au Maroc et/ou Exposition d'Emballage en vue de sensibiliser le secteur privé concerné (industriels, fabricants d'emballage, utilisateurs, entreprises de services), une fois l'Institut constitué dans le cadre de la coopération de l'OSUDI, établi dans le projet. (Chapitre 4).

IV. SITUATION ECONOMIQUE DU BARRÉ AU PARAGUAY ET ENCORE

4.1. - Fondamentalement sont mentionnés dans les paragraphes 1.3 et 1.4 du Chapitre I. de cette étude.

V. INVESTIGATION EN BARRÉ

5.1. - Écrite dans le rapport de E. SOLER, nous avons, l'important souligne les besoins suivants :

5.2. - a) INFORMATION ET FORMATION

Activités de base pour l'application de la technologie de l'emballage de base au Barré. Il n'est pas dans le pays des sources systématiques et automatisées d'information et documentation sur l'emballage.

5.3. - b) RECHERCHES

Rien n'existe dans le Royaume du Barré concernant les emballages.

5.4. - c) ANALYSES DE RECHERCHES

Il n'existe pas de laboratoires officiels d'emballage ni d'autres, peuvent s'attribuer un projet, au Barré. Évidemment, il y a des laboratoires appartenant à l'industrie privée peuvent être utilisés.

5.5. - d) RECHERCHES ET INVESTIGATIONS

La présentation des produits exportés et la planification de leur vente par rapport aux emballages, doit être réalisée sous forme technique et commerciale et sans engagement.

actuellement, il n'existe pas de moyen matériel pour réaliser ces travaux en Espagne.

9.6. - e) Demolition du R 101

Il est rédigé dans le Chapitre VI de ce rapport.

9.7. - f) Electricité disponible de l'Espagne

Sur accordé par le Gouvernement espagnol. L'annexe manifeste son point de vue dans le paragraphe 1.2 du Chapitre VII - ~~ESPAGNE~~.

VI. FORMULATION DU PROJET

NATIONS UNIES - Développement et Progrès

Projet du Gouvernement Marocain

Titre : INDUSTRIE MAROCAINE DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT

Projet n° : INDUSTRIE MAROCAINE DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT : 3 ans (1974-1976)

Secteur : INDUSTRIE DE L'EMBALLAGE

Sous-Secteur : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT.

Agence Gouvernementale : O.C.E. - Office de Commercialisation et d'Exportation.

Partenaire technique : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Date de signature :

Date de début : 1.1.73

Subvention du Gouvernement : USD 301.200.-

Subvention UNDP : USD 301.200.-

Annexes

Représentant du Gouvernement Marocain

Représentant technique des Nations Unies

Représentant de l'UNDP

)

OBJECTIFS DU PROJET A LONG TERME

Le projet soumis a pour but, dans une période de 3 ans, de développer la technologie de l'emballage, particulièrement en ce qui concerne l'industrie et ses répercussions, qui permettront le développement de l'exportation des produits marocains.

Les conséquences de l'aboutissement de ces objectifs conduiront d'une manière immédiate et efficace à une augmentation des exportations des produits marocains; ainsi qu'à des perfectionnements de la Commercialisation sur le marché intérieur, parmi lesquelles nous soulignons :

Garantie de la qualité, quantité et prix des produits, sans oublier l'aspect sanitaire qui pour la santé publique, impose un conditionnement adéquat des produits alimentaires, en permettant d'éviter des pertes et dommages dans la commercialisation extérieure et intérieure des produits marocains, pertes que nous pouvons estimer actuellement être de 4% environ du P.N.B national de l'année 1971 (14 milliards de DH).

Ainsi, ce développement technologique et industriel doit assurer une augmentation des postes de travail; augmentation pouvant satisfaire 15% au moins des nécessités d'embauche annuelle du Maroc, soit 150.000 emplois par an.

Tout ceci ne serait pas possible, sans la création d'un Institut dédié à cette spécialité qui inclura dans son travail, l'application des techniques modernes de l'emballage et du conditionnement, le contrôle de qualité des matériaux et des fabrications d'emballage à travers son laboratoire, la recherche et la diffusion de cette technologie autant au service des industriels fabricants comme à ceux des utilisateurs et consommateurs des emballages et de son équipement; il va sans dire que

cet Institut travaillera particulièrement pour le Gouvernement et ses Institutions et Offices concernés et pour l'étude des problèmes macro-économiques généraux et sectoriels.

Il serait souhaitable que le Maroc diversifie ses exportations :

- a) en utilisant toutes les possibilités de conditionnement offertes par la technologie de l'emballage donc une diversification des produits de l'emballage et par conséquent des quantités de produits conditionnés par unité de vente.
- b) en employant l'emballage adéquat pour une bonne commercialisation, cela permet la revalorisation du produit offert; en effet, on ajoute toujours au produit, grâce à l'emballage, une valeur industrielle et une valeur psychologique d'une bonne présentation et protection.

Plus on utilise les possibilités offertes par l'emballage, plus on a tendance à créer des services et plus on personnalise les produits à travers la marque et le dessin de l'emballage.
- c) en diffusant la technologie de l'emballage, et les idées liées d'emploi de cet emballage non comme un produit dans le pays, on provoque une nouvelle branche de développement industriel.
- d) en appliquant les techniques nouvelles de conditionnement et de l'emballage des produits marocains dans le marché intérieur, on donnera satisfaction aux entreprises et aux besoins de tourisme en provenance des pays développés, lesquels exigent une présentation, une protection et une garantie parfaite, surtout dans le domaine des produits alimentaires. Ce qui s'appelle "exportation indirecte".

On a pu constater la tendance existante au Maroc d'installer des libres services; la vente des produits de consommation massive ne peut être réalisée dans les libres services que pour des produits emballés

Ces projets se coordonnent parfaitement avec le plan du Gouvernement pour augmenter l'exportation et, dans son programme de développement économique et social, particulièrement à travers l'industrialisation.

Finalement, le projet correspond parfaitement avec les activités de normalisation déjà développées à l'O.C.E. surtout pour les produits d'exportation, leurs emballages et leur conditionnement.

Le perfectionnement de ces travaux de normalisation permettra de concourir dans les très difficiles marchés internationaux.

OBJECTIFS IMMEDIATS DU PROJET

Le projet est conçu fondamentalement, dans sa première phase, pour la divulgation technologique, la formation du personnel spécialisé et l'installation d'un laboratoire de l'Emballage; le Gouvernement Marocain contribue à ces effets dans la forme prévue aux paragraphes concernant l'aspect financier du projet dans les documents définitifs.

L'importance de la participation initiale du Gouvernement pour subvenir aux nécessités de l'Institut est de l'ordre de US\$ 301.200 en accord avec le budget élaboré par la Commission de gestion de l'Institut Marocain de l'Emballage qui fut constituée le 20 mai 1972 au sein de l'OCE à la suite de la mission de M. SICHE envoyé par l'OSUDI, du 22 mai jusqu'au 10 juin 1972.

Les objectifs immédiats du projet sont :

1) - établir une coordination entre les différents secteurs intéressés aux problèmes de l'emballage au Maroc, notamment :

- différents services O.C.E. concernés,
- fabricants d'emballage,
- utilisateurs et associations,

établir également une évaluation et classification des industries productrices de matériaux, d'emballages et de machines d'emballage.

2) - Définir les problèmes d'emballage pour la commercialisation de produits marocains, tant pour le marché intérieur que pour le marché extérieur, afin d'évaluer les déficiences possibles de la production locale et essayer de les corriger,

l'ONUDI donnera l'assistance technique et financière prévue dans le document définitif .

- 3) - Déterminer les besoins en appareils et équipement pour l'établissement du laboratoire d'emballage, de l'Institut qui sera créé, ce qui permettra la réalisation efficace des essais des matériaux et fabrications d'emballage.
- 4) - Publier des revues, des bulletins, des monographies et des rapports d'information.
- 5) - Réaliser le traitement et la diffusion de l'information et de la documentation, apparues sur ce sujet dans les publications techniques et scientifiques à l'échelle mondiale.
- 6) - Etablir l'application de l'estampille de garantie pour les emballages, en particulier pour ceux utilisés à l'exportation des produits marocains de façon à leur assurer le bénéfice de réduction sur les primes d'assurance et sur les tarifs des divers moyens de transport.
- 7) - Promouvoir les dessins structurels, fonctionnels, graphiques et esthétiques des emballages, particulièrement pour les produits de grandes valeurs intrinsèques ou ajoutées et en tous cas pour ceux de consommation massive, soit pour le marché intérieur soit surtout pour l'exportation.
- 8) - Organiser un centre technico-commercial qui pourrait servir pour des expositions et démonstrations d'emballage sous formes audiovisuelles et concrètes.
- 9) - Créer au sein de l'Institut une Ecole Technique de l'Emballage en prévoyant des cours élaborés au Maroc et/ou en utilisant ceux existant dans d'autres Instituts ou organisations d'emballage.

En plus, et sans que cela soit une description limitée :

- contrôler la qualité des matériaux de conditionnement et des emballages pour l'exportation,
- contrôler la qualité des matériaux de conditionnement et des emballages importés,
- rationaliser les emballages utilisés pour le marché intérieur et le marché d'exportation,
- établir les normes expérimentales de conditionnement,
- donner des avis concernant l'octroi de licences d'importation et la production locale de matériaux de conditionnement et d'emballage,
- formuler des suggestions concernant le développement d'une industrie nationale du conditionnement,
- rassembler et diffuser des renseignements,
- fournir des services consultatifs à l'industrie,
- organiser des cycles d'études et des conférences sur le conditionnement,
- organiser des expositions et des concours d'emballage.

PLAN DE TRAVAIL

Projet d'activité	Lieu	Date de commencement et durée projetée
-------------------	------	--

ACTIVITES PREPARATOIRES A REALISER PAR

LE GOUVERNEMENT PENDANT LE DEBUT DU PROJET

- a) Le Gouvernement devra mettre Casablanca Janvier 1974
à la disposition de l'Institut, terrain et bâtiment nécessaires.
- b) Le Gouvernement fera le nécessaire pour apporter à l'Institut la somme de Janvier 1974
nécessaire pour couvrir les frais durant le début du projet.
- c) Recrutement du personnel de Casablanca Février 1974
l'Institut pour le début du projet.

Projet d'activité	Lieu	Date de commencement et durée projetée
-------------------	------	--

REALISATION DES OBJECTIFS IMMEDIATS DU PROJET

- a) Constitution du Bureau du Directeur administratif et programme.
- 1) Formation du futur Directeur de l'Institut mouvement bourse internationale
EUROPE et ETATS-UNIS
2 mois
Février 1974
Mars 1974
 - 2) Recrutement et formation du personnel
CASABLANCA
6 mois
FEVR/Juillet 1974
 - 3) Mise en route de l'Institut
CASABLANCA
1 mois
Février 1974
- b) Organisation du Département Informations et Documentation.
- 1) Formation du responsable de la documentation mouvement bourse internationale
EUROPE
3 mois
Févr/Mars/Avril 1974
 - 2) Recrutement et formation du personnel.
CASABLANCA
3 mois
Févr/Mars/Avr. 1974
 - 3) Montage et vérification de l'équipement.
CASABLANCA
1 mois
Avril 1974

- | | | |
|---|----------------------|--------------------------|
| 4) Ajustage final et mise au point définitive de l'équipement. | CASABLANCA | 2 mois
Mai/Juin 1974 |
| 5) Entrée en fonctionnement normal du département | CASABLANCA | Juillet 1974 |
| c) Organisation du département de promotion. | | |
| 1) Formation du personnel affecté à la promotion moyennant bourse internationale. | EUROPE
ETATS-UNIS | 2 mois
Févr/Mars 1974 |
| 2) Recrutement et formation du personnel. | CASABLANCA | 1 mois
Mars 1974 |
| 3) Délais de mise en route du département. | CASABLANCA | 1 mois
Avril 1974 |
| 4) Entrée en fonctionnement normal du département. | CASABLANCA | Mai 1974 |
| d) Organisation du département d'enseignement. | | |
| 1) Formation du chef de département moyennant bourse internationale. | EUROPE
CANADA | 2 mois
Févr/Mars 1974 |
| 2) Recrutement et formation du personnel | CASABLANCA | 1 mois
Avril 1974 |
| 3) Montage et vérification de l'équipement | CASABLANCA | 2 mois
1/Mai 1974 |

- | | | |
|---|----------------------|-----------------------------------|
| 4) Délais de mise en route du département. | CASABLANCA | 1 mois
Juin 1974 |
| 5) Entrée en fonctionnement normal du département | CASABLANCA | Juillet 1974 |
| e) Organisation du département de marketing et de recherches visuelles. | | |
| 1) Formation du Chef de département et du responsable de la recherche visuelle moyennant bourse internationale. | EUROPE
ETATS-UNIS | 2 mois
Janvier/Février
1975 |
| 2) Recrutement et formation du personnel | CASABLANCA | 1 mois
Mars 1975 |
| 3) Montage et vérification de l'équipement | CASABLANCA | 1 mois
Avril 1975 |
| 4) Ajustage final et mise au point définitive de l'équipement | CASABLANCA | 1 mois
Juin 1975 |
| 5) Entrée en fonctionnement normal du département. | CASABLANCA | Juillet 1975 |

f) Organisation du département de
recherche, essais et normalis-
ation.

- | | | |
|--|------------------|--|
| 1) Formation du personnel affecté à la recherche et aux essais concernant l'aéronautique internationale. | BRNO
BRNO-LES | 2 ans
Jan./Oct. 1973 |
| 2) Recrutement et formation du personnel | CARACAS | 10 ans
Janvier 1973
Juin 1973 |
| 3) Montage et vérification de l'équipement | CARACAS | 19 ans
Avril 1973
Juin 1973 |
| 4) Ajustage final et mise au point définitive de l'équipement | CARACAS | 10 ans
Octobre 1973
Septembre 1973 |
| 5) Début de mise en route du département | CARACAS | 1 an
Octobre 1973 |
| 6) Début du fonctionnement normal du département. | CARACAS | Novembre 1973 |

**PROJET DE LOI PORTANT REORGANISATION
DE LA POLICE NATIONALE ET DE LA GENDARMERIE
NATIONALE**

ACTIVITES	Responsabilité de Département à compter par le personnel affecté à par- tir de : (c)	Rapport tenu par le directeur, 1975- 76 au plus tard en :
-----------	---	--

I - [REDACTED]

- | | | |
|---|------------------------|----------------|
| 1) Département d'informa-
tion et de communi-
cation | Juillet 1974
1 mois | Juin 1975 |
| 2) Département de l'as-
surance | Juin 1974
1 mois | Mai 1975 |
| 3) Département de la
gestion | Juin 1974 | Juillet 1974 |
| 4) Département de surveil-
lance et recherche vi-
suelle | Juin 1974
1 mois | Mai 1975 |
| 5) Département de surveil-
lance, contrôle et mainten-
nement | 6 octobre 1974 | Septembre 1975 |

L'assistance technique pour une courte
période sera prévue jusqu'à la fin du
projet ainsi que le besoin d'un
site approprié.

(c) Le délai mentionné est en fonction du temps utile d'adaptation du
personnel.

II - Rapport final

Cette étude servira pour le site d'octo-
bre 1975.

REPERE DE LA RECHERCHE

1) RECHERCHE DE LA RECHERCHE

Titre	Prés	Date
de l'	de	
de l'	de l'	

a) RECHERCHE DE LA RECHERCHE

Titre : Recherche de la recherche **Date :** Janvier 1974 **Prés :** M. M. M.

Responsabilité de la coordination du travail des experts sous son cadre et du travail à accomplir en accord avec les délais et détails du plan de travail.

RECHERCHE DE LA RECHERCHE :

Connaissances générales de l'industrie et la technologie de l'industrie existantes nécessaires pour l'organisation des activités de l'Institut de l'Institut de l'Institut.

b) RECHERCHE DE LA RECHERCHE

Titre : Recherche de la recherche **Date :** Avril 1974 **Prés :** M. M. M.

Responsabilité de l'organisation, planification et développement de la recherche technologique et des services de l'Institut.

Pour le personnel nécessaire pour assurer le travail en cours.

MISSIONS A REALISER :

Elle facilitera avec les
experts de l'emballage,
admission de crédits de
problème de l'emballage,
pour améliorer l'industrie
qui permettra d'établir le
diagnostic de ces problèmes
au niveau de l'entreprise
ou des groupes sectoriels
de l'entreprise.

1) Mission de l'UNEP/FAO

Missions : Casablanca Février 1974 1 mois

La responsabilité de l'organisa-
tion, de la planification
et de développement
des cours d'emballage et de
conditionnement.

Fournir le personnel néces-
saire adéquat.

MISSIONS A REALISER :

Avec les experts d'émul-
sion le degré d'appréhension
des participants aux cours
et connaître les autres diffé-
rences culturelles, en compre-
nant les motivations. L'en-
seignement sera réalisé par
méthode avec formes picturales
et avec formes théoriques.

Elle facilitera avec la
technologie de l'emballage
au niveau industriel et com-
mercio-commercial.

2) Mission de l'UNEP/FAO/UNESCO

Missions : Casablanca Mars 1974 1 mois

Responsabilité de l'organisa-
tion, de la planification
et de développement des
cours de marketing des pro-
duits en fonction de leurs
caractéristiques.

Fournir le personnel néces-
saire pour organiser le
cours.

Conditions à réunir :

Connaissance du fonctionnement d'un laboratoire de recherche visuelle.

e) **Experts de recherche et essais**

ALGERIENS : Casablanca Octobre 1970 14 ans

Responsabilité de la coordination du travail à réaliser par le laboratoire d'analyses et essais.

Fournir les informations qui correspondent aux besoins des industries de l'emballage et des vieillisseurs.

Soumettre éventuellement des modifications dans la liste d'équipement du laboratoire établie lors du projet final, en tenant compte des circonstances et des besoins particuliers du pays.

Conditions à réunir :

Il devra être familiarisé avec les travaux à réaliser par un laboratoire de recherche et essais d'emballage.

f) **Formateurs (ad hoc)**

2) **Responsables :** non nécessaires

3) **Fonctions spécialisées :**

(d'après la liste des travaux)

- | | | | |
|---------------------------------------|------------------------|----------|-------|
| a) Préparation de conducteurs | Europe
Canada | Fin 1970 | 2 ans |
| b) Responsabilité de la communication | Europe | Fin 1970 | 2 ans |
| c) Responsabilité de la promotion | Europe
Méditerranée | Fin 1970 | 2 ans |
| d) Expert en enseignement | Europe
Canada | Fin 1970 | 2 ans |

- e) Reports on marketing of Europe Europe January 1975 2 notes
on such value variable State-Info
- f) Report on production, Europe January 1975 0 note
of assets of installation.

4) - Equipment of
Installation
(équipement sujet à non
vente)

	Lieu	Livraison	Prix en US \$
--	------	-----------	------------------

- Matériel spécial à pho-
to-copier et équipement
de l'expérience en ac-
cord avec la liste qui
aura préparée par l'ap-
port de l'UNEP le plus
tard fin janvier 1976.

Cambodge	Mars 1976	53,000
----------	-----------	--------

- Matériel de
laboratoire

équipement pour les
travaux analytiques, etc.

Cambodge	Février 1976	17,000
----------	--------------	--------

- Matériel de
laboratoire

équipement en accord
avec la liste à prépar-
er par l'apport de
l'UNEP.

Cambodge	Février 1976	20,000
----------	--------------	--------

- Matériel de
laboratoire

équipement pour la re-
cherche, les essais et les
travaux de maintenance
en accord avec la liste à
préparer par le Directeur
le projet et en accord
avec les rapports techniques
de maintenance labora-
toires.

Cambodge	Octobre 1976	120,000
----------	--------------	---------

Total 200,000.-

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT R.U.R.A.L.
 (Programme de développement des Rurales Indes)
 (en US Dollars)

NO	Description des programmes et projets	1974		1975		1976	
		Nombre/Années	Montant	Nombre/Années	Montant	Nombre/Années	Montant
11	Etudes	36	30.000	12	30.000	12	30.000
11/1	Directeur de projet	3	7.500	3	7.500	-	-
11/2	Experts en aménagement	1	2.500	1	2.500	-	-
11/3	Experts en promotion	3	7.500	-	-	3	7.500
11/4	Experts en marketing	14	35.000	2	5.000	4	10.000
11/5	Experts en production et conseils	2	5.000	-	-	2	5.000
11/6	Consultants	59	147.500	16	40.000	21	52.500
12	TOTAL						

	1974		1975		1976	
	Embaux/montant mols	Embaux/montant mols	Embaux/montant mols	Embaux/montant mols	Embaux/montant mols	Embaux/montant mols
20 Direction Générale						
21 BUREAU						
21/1 Co-Directeur	2	2.900	2	2.900	-	-
21/2 Département d'aménagement	2	2.900	2	2.900	-	-
21/3 Département d'information et documentation	2	2.900	2	2.900	-	-
21/4 Département de prévention	2	2.900	2	2.900	-	-
21/5 Département de marketing et recherches visuelles	2	2.900	-	-	2	2.900
21/6 Département de recherches et essais (Laboratoire)	8	11.600	-	-	-	8
20 TOTAL	18	26.100	8	11.600	2	2.900
						8
						11.600

	Total	1974	1975	1976
30 <u>Commissions de l'équipement</u>				
31 <u>Équipement mis à non vente</u>	200.000	50.000	50.000	100.000
32 TOTAL	200.000	50.000	50.000	100.000
40 <u>IMMOBILISATIONS</u>				
41 <u>Credits divers</u>	6.000	1.500	1.700	2.000
42 <u>Credits directs</u>	1.600	800	1.000	600
43 TOTAL	7.600	2.300	2.700	2.600
50 <u>Grand total</u>	207.600	102.300	102.700	164.200

**AVANT PROJET DE PROGRAMME
POUR L'INSTITUT MAROCAIN DE L'ENBALLAGE**

ESPACE NECESSAIRES	DESCRIPTION DU PERSONNEL	EQUIPEMENT NECESSAIRE
1) DIRECTION		
2 bureaux	1 Directeur (UNDP) 1 co-Directeur 1 Secrétaire bilingue anglais et français	Matériel de bureau
2) INFORMATION ET DOCUMENTATION		
1 bureau Archives	1 Chef de Département 1 Secrétaire 2 Imprimeurs 1 Commis	Matériel de bureau Matériel d'impression (UNDP US\$ 53.000)
3) RECHERCHE TECHNIQUE, ESSAIS ET REALISATION		
2 bureaux	1 Chef de Département 3 Spécialistes diploma- més 1 Secrétaire	Equipement de recherche et essais (UNDP) (UNDP US\$ 110.000) Matériel de bureau
4) RECHERCHE ET DIRECTION		
1 bureau	1 Chef de Département assuré par co-Directeur 1 Collaborateur (ni- veau supérieur) 1 Secrétaire	Matériel de bureau

5) DEPARTEMENT DE MARKETING ET RECHERCHE VISUELLE

2 bureaux	1 Chef de Département assuré par Co-Directeur	Matériel de bureau
1 laboratoire	1 Technicien économiste spécialisé en publicité et marketing et familiarisé à la recherche visuelle des produits emballés	Équipement pour la recherche visuelle.

6) DEPARTEMENT D'ENSEIGNEMENT

1 bureau	1 Chef de Département	Matériel de bureau
1 Salle de conférence et projections	1 Assistant 1 Secrétaire de Direction	Équipement Audio-visuel (UNEP US\$ 17.000)
1 Salle d'exposition permanente	Moniteurs issus de l'industrie locale	
1 Archive et Bibliothèque		
1 Salle de réunion		

7) SERVICES ADMINISTRATIFS

2 bureaux	1 Chef comptable 1 aide-comptable 1 Commis 1 Secrétaire 2 Couriers	Matériel de bureau
	Service entretien	

8) SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Ils seront assurés par tous les Départements.

VII. DESCRIPTION DES ACTIVITES A DEVELOPPER

ACTIVITE A) - MAROC

Titre ou qualification : Directeur du projet

Durée : 3 ans

Date d'initiation des travaux : Janvier 1974

Lieu : CASABLANCA (avec possible déplacement dans l'intérieur du pays)

Obligations : Il sera le responsable de la coordination du travail des experts sous ses ordres et du travail à subcontracter en accord avec les délais et détails du plan de travail.

Qualification : Il doit connaître avec expérience personnelle le fonctionnement d'un Institut de l'Emballage et du Conditionnement d'un ou plusieurs pays d'économie de marché libre. Doit être titulaire supérieur, économiste, docteur ou licencié en Droit, ingénieur industriel ou économiste industriel. Il devra être familiarisé avec le fonctionnement des Fédérations, Associations Internationales dans ce secteur ou avec des Organisations similaires.

Langues : Arabe et/ou français

Information de base .. : Il devra diriger et développer le projet de l'Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement à constituer en accord avec l'O.C.E. et dans le cadre de cette Organisation.

ANNEXE 2) - I

Titre de qualification : Expert en prestation des services d'un Institut de l'Emballage et du Conditionnement.

Durée : Un mois

Date d'initiation du travail : Avril 1974

Lieu : CAGARIANA (avec possible déplacement dans l'intérieur du pays)

Responsabilités : Il aura la responsabilité de l'organisation, planification et développement de la divulgation technologique et des services de l'Institut. Il devra former le personnel nécessaire pour continuer le travail au lieu.

Qualification : Il doit connaître avec expérience personnelle le fonctionnement d'un Institut de l'Emballage et du Conditionnement d'un ou plusieurs pays d'économie de marché libre.

Il doit être titulaire supérieur, diplômé, ingénieur, docteur ou licencié en Droit, ingénieur industriel ou chimiste industriel. Il devra être familiarisé avec le fonctionnement des Fédérations, Associations Internationales dans ce secteur ou avec des Organisations similaires.

Il doit être familiarisé avec les problèmes de l'emballage, l'organisa-

tion des ministères, des efforts sur
les problèmes de l'enseignement, pour
améliorer l'industrie qui permettra
d'établir le diagnostic de ces pro-
blèmes au niveau de l'enseignement de
des groupes caractéristiques de l'entrepr-
prise.

Langue : Arabe : 0/en français

Informations de base .. : L'Institut National de l'Enseignement
et de Qualification devra assurer
son financement à travers la vente de
ses services et pour cela devra les
structurer d'accord avec le Ministère
du projet afin de promouvoir leur
vente impliquant la distribution adé-
quate et en réalisant la promotion de
et réceptivité dans les contacts éco-
nomiques y compris.

RECHERCHES

RECHERCHES SUR L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES DE L'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT.

RECHERCHES SUR L'EMBALLAGE ET LE CONDITIONNEMENT 1970

RECHERCHES SUR L'EMBALLAGE ET LE CONDITIONNEMENT : Février 1971

RECHERCHES SUR L'EMBALLAGE ET LE CONDITIONNEMENT (avec possible déplacement vers l'industrie de pays)

RECHERCHES SUR L'EMBALLAGE ET LE CONDITIONNEMENT d'après avoir élaboré une étude pour les autorités nationales comme les recommandations de type juridique, afin de pouvoir connaître les techniques modernes de l'emballage et de conditionnement, avec les moyens plus modernes et rapides, à la plupart des personnes y intéressées, en tant que possible.

L'étude comprend :

- a) Programmes d'éducation, surtout en ce qui concerne les classes juridiques avec les classes techniques.
- b) Types autorisés à employer.
- c) Les textes et sites autorisés recommandés et dans le cas où'ils sont obligés dans un autre langage d'être par l'écrit ou le français, une indication de la possibilité de leur traduction à ces langues, avec le détail approprié de celle.

- 4) Bibliographie complémentaire.
- e) Récapitulatif et autres méthodes pour l'enseignement.
- f) Sources primaires.

L'aspect devra profiter du temps de son séjour au lycée pour faire par écrit de) Établissements provinciaux connaître l'urbanisme développé avec l'infrastructure, la distribution et l'approvisionnement des pays de l'aspect, compte tenu que la méthode de l'enseignement doit reconnaître, être être capable de faire à portée la méthode en liaison avec l'économie présente de l'industrie de pays, la et l'enseignement de ces matières avec méthode.

Conclusion : L'aspect à voir avec une expérience en matière d'enseignement d'urbanisme et de développement, après l'étude des cours d'urbanisme et regardés les différents d'enseignement, après participer à des séminaires, des conférences et des voyages; il devra connaître le programme de l'éducation d'urbanisme et de développement de l'enseignement technique de l'urbanisme, avant être dirigé avec pleine responsabilité; il devra également connaître le programme de l'enseignement technique de la Fédération internationale de l'urbanisme et l'aspect doit être en mesure de participer; il devra de cette connaître les idées et

Centre FIA (Packaging Industry Research Association - Great Britain) et des autres cours de différents Instituts Internationaux, Europe et Amérique de l'Est, ainsi que des conférences, en particulier, à propos de l'Association Canadienne de l'Esthétique.

..... de la et/ou française.

..... .. : Quel que soit l'effort à quelque niveau pour la diffusion et l'implémentation, dans un pays en développement, des techniques modernes de l'esthétique et de conditionnement, elle doit partir de l'enseignement spécialisé à ses techniciens. Dans ce processus, tout travail de diffusion ou transfert à un groupe de consommateurs de base ou qui passe le travail, dans plusieurs cas, existe. Mais dans les pays industrialisés plus développés, on tient à mettre tout particulièrement l'accent sur des techniques de l'esthétique et de conditionnement comme activités de maintien de premier ordre, en outre des perspectives qu'offrent à l'investissement des postes de travail et à l'exportation de nouvelles unités et productions diverses, ainsi qu'appartient de préciser toutes les tentatives à celles déjà existantes, qui se trouvent liées à la fabrication de matériaux, équipements

en matière d'emploi et de qualification, ce n'est qu'il s'agit de favoriser l'accès à l'emploi et/ou conditionnement de leur propre production et travail par les individus.

Enfin, l'application des techniques modernes et adaptées d'emploi et de conditionnement doit être assurée par les personnes ayant une formation préalable dans le domaine des activités à développer, ce qui suppose un accès à la formation, et enfin, un accès à un statut professionnel possible et régulier des carrières impliquées, afin de justifier pleinement les dépenses liées à l'investissement en formation.

Des problèmes liés au statut de l'artisan et l'enseignement en matière d'emploi et de conditionnement doivent être pris en compte dans le cadre de l'industrialisation de ce secteur dans les pays en développement.

ANNEXE I

ANNEXE I.1.1.1 : Rapport sur l'industrie et les secteurs
sensibles d'exportation et de condi-
tionnement.

ANNEXE I.1.1.2 : Texte de base

ANNEXE I.1.1.3 : Annexe 199)

ANNEXE I.1.1.4 : Obligations (avec possible déplacement
dans l'industrie de pays)

ANNEXE I.1.1.5 : Responsabilité de l'organisation, de
la planification et de développement
des études de marketing des produits
en fonction de leurs atouts.

ANNEXE I.1.1.6 : L'impact des coûts sur une parfaite
conscience de marketing des pro-
duits en fonction de leur atouts
et leur conditionnement; il devra
être de même une parfaite conscience
de fonctionnement d'un inter-
médiaire de produits sensibles d'ex-
portation et conditionnement ;
textes l'équipement.

ANNEXE I.1.1.7 : Annexe 1/2a France

ANNEXE I.1.1.8 : La commercialisation ultérieure des
produits exportés, l'exportation,
l'organisation des produits est une
conséquence directe des marchés
des pays développés, tels qu'ils se
ont qui concernent la planification et
qu'il est la source l'exportation

l'analyse doit connaître en préalable
autant que possible, la probable
réaction, à priori, des produits sur-
quels les produits nouveaux sont
destinés et fonction de leur caracté-
ristique et leur conditionnement, en par-
ticulier ce dernier, compte tenu de
leur grandeur, densité, aspect gra-
phique, couleur, texture et légende;
le laboratoire de recherche visuelle
fait tout ce travail pour les appa-
reils et méthodes répandus.

ANNEXE 2) - MARC

Titre de qualification : Expert en laboratoires d'emballage.
(recherches et essais).

Durée : 14 mois - (14 hommes/mois)

Date d'initiation du travail : Octobre 1974

Lieu : CASABLANCA (avec possible déplacement dans l'intérieur du pays).

Responsabilités : Responsabilité de la coordination du travail à réaliser par le laboratoire d'analyses et essais. L'expert devra fournir les informations qui correspondent aux besoins des industries de l'emballage et des utilisateurs. Il devra soumettre éventuellement des modifications dans la liste d'équipement du laboratoire, établie lors du projet final, en tenant compte des circonstances et des besoins particuliers du pays.

Qualification : Il doit être titulaire supérieur, ingénieur industriel, économiste industriel, chimiste ou similaire; il devra être familiarisé surtout avec les essais physique-chimiques des matériaux et des manufactures d'emballage et de conditionnement. Compte tenu de la diversité de ceux-ci, on prévoit l'intervention de 4 experts différents

dans les périodes de temps signalées dans la formation du projet dont les spécialités seraient :

- 1) bois, papier et carton;
- 2) verre;
- 3) fer-blanc et aluminium;
- 4) plastiques.

Dans ce sens, cette activité E) peut être considéré comme découlée dans 4 activités pour 4 experts d'après les matériaux décrits, avec décision de leur travail et leur temps durant les 14 mois prévus et dans la période triennale, d'après description parafée dans la formulation du projet.

Langues,..... : Arabe et/ou français

Information de base .. : L'Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement doit avoir son propre laboratoire pour pouvoir réaliser, en particulier, les essais physico-chimiques des matériaux et des manufactures d'emballage et du conditionnement, notamment pour vérifier leur correspondance avec les normes et spécifications des pays auxquels les marchandises sont destinées, en particulier ceux de la C.E.E. L'Institut pourra de même utiliser autant que possible les installations pour réaliser des essais déjà existantes dans l'industrie marocaine productrice de maté-

riaux et des manufactures d'emballage et du conditionnement, ou d'autres laboratoires, officiels, pour réduire l'investissement de l'équipement, au minimum indispensable.

VIII. STRUCTURE JURIDIQUE DE L'INSTITUT MAROCAIN DE L'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT ET SES SERVICES.

La structure juridique de l'Institut est un thème à résoudre par le Gouvernement Marocain. L'opinion de l'expert est que l'Institut doit demeurer attaché le plus possible à l'O.C.B. tenant compte des fonctions de cet organisme.

En ce qui concerne les services de l'Institut, indépendamment de ce qui est rédigé dans ce projet définitif, l'expert se rapporte à ce qui est déjà rapporté dans le rapport provisoire concernant ce point : (Chapitre VII du rapport avancé, Casablanca, le 10 Juin 1972 et en particulier, paragraphe 7.3.), n'ayant plus rien à ajouter sur ce point.

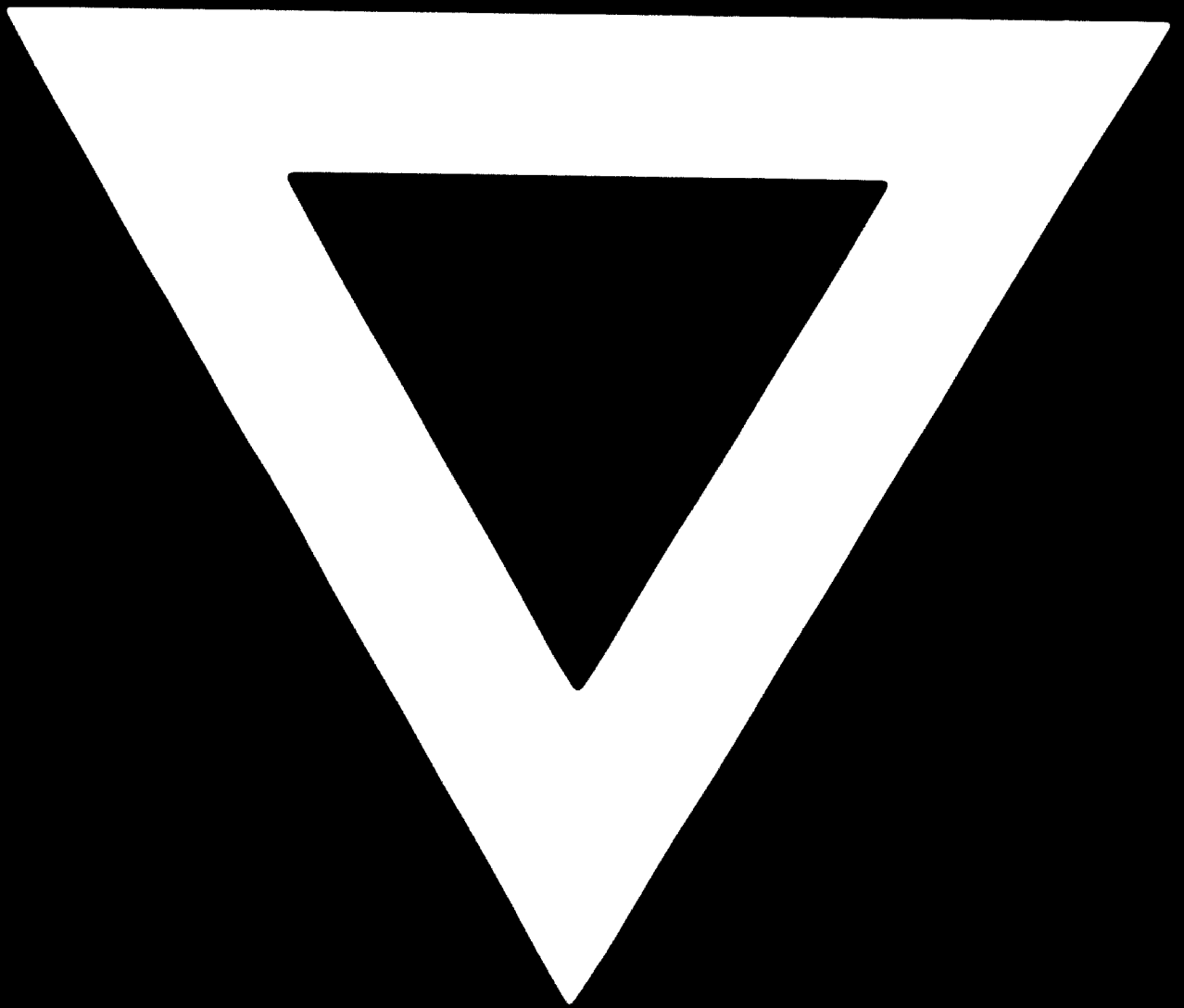
IX. DOCUMENTATION DE BASE.

La documentation de base fut livrée par l'expert aux autorités de l'O.C.E., pendant le cours de sa mission; elle est détaillée dans les annexes du rapport provisoire, déjà fourni. La répétition n'est pas nécessaire.

X. FORMULATION D'UN PROJET D'UNE USINE PLOTE.

Telle qu'elle a été parfaitement commentée dans le commentaire n° 2 de l'Interoffice Memorandum, ref: OI-220 NDR (15) du 3 octobre 1972, de M. S. Globov, cette proposition dépassait les attributions de l'expert et il était mentionné le projet d'une usine pilote, dans le rapport provisoire, prenant comme base la proposition établie par la mission réalisée par M. Alexander Soltan, au Maroc, pendant le mois de juillet de 1970, (voir son rapport daté du 24 août 1970, pag. 5, paragraphe 2.1.2.2.).

En réalité et prenant en considération l'observation faite dans ledit Interoffice Memorandum, l'expert considère qu'il n'y a pas besoin de reconsidérer cette question. Néanmoins, et à titre de collaboration supplémentaire et compte tenu de l'information réunie par l'expert, plus tard, lors de sa mission, il considère que quant à l'établissement d'une usine pilote, il serait convenable de l'orienter vers le conditionnement au compte de tiers, c'est-à-dire, une usine de "conditionner à façon" par la diversité de techniques, équipement et méthodes y comprises, ce qui est, on s'en rend compte, une synthèse notable pour tout pays en développement. L'expert croit que la réalisation d'un tel projet doit être l'objet d'une mission spéciale de l'OCDE au Maroc.



76 . 02 . 13